

**ADDENDUM AU RAPPORT
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ORPEA
SUR LES PROJETS DE RESOLUTION**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 14 décembre 2016**

INDEPENDANCE DE MESDAMES BRIGITTE LANTZ ET LAURE BAUME

Le Comité des Nominations et Rémunérations, après examen candidatures de Mesdames Brigitte Lantz et Laure Baume aux fonctions d'administratrice de la société ORPEA, et au regard des critères du Code AFEP-MEDEF, a considéré qu'elles sont **indépendantes** au sens dudit Code, et a émis un avis favorable à la proposition de ces candidatures à l'assemblée générale ordinaire du 14 décembre 2016.

Le Conseil d'administration du 26 octobre 2016, sur rapport dudit Comité, vous propose de nommer Madame Brigitte Lantz (1^{ère} résolution) et Madame Laure Baume (2^{ème} résolution), en qualité d'administratrice, pour une durée de 4 ans, qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2020 sur les comptes de l'exercice écoulé.